

PÉRIL IMMINENT OU RISQUE D'EFFONDREMENT

RÉFÉRENCE : 04-PACK08

| MODALITÉS | DURÉE | PRIX |
|------------|--------|------------|
| E-learning | 3 h 40 | 200,00€ HT |

Les prix affichés sont en euros, hors taxes (HT). La TVA sera ajoutée au moment de la commande, selon le taux en vigueur.

DESCRIPTION

Anticipez les situations de péril et maîtrisez la réglementation !

Les immeubles anciens des **centres-villes et vieilles villes** sont particulièrement exposés aux risques **d'effondrement, de fragilité structurelle et de pathologies du bois**. OFIB vous propose une formation clé pour **identifier les risques, prévenir les désordres et appliquer les mesures réglementaires adaptées**.

Formation 100% en ligne, accessible à tout moment !

Cette formation a été homologuée par le Conseil national des barreaux



PUBLIC VISÉ

Maîtres d'ouvrage Maîtres d'oeuvre Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ... Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers... Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, ... Diagnostiqueurs immobiliers Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

Pour valider votre inscription

1. Inscrivez-vous en ligne
2. Complétez vos coordonnées
3. Procédez au règlement des frais pédagogiques

PROGRAMME

L'arrêté de péril (40 minutes)

1. Introduction et cadre réglementaire

Vidéo- Introduction et cadre réglementaire

Ateliers - Faire la distinction entre péril et insalubrité

Atelier - Identifier les bases légales

2. Identification et constatation du péril

Vidéo- Identification et constatation du péril

Atelier - Identifier les situations caractérisant un immeuble en péril

Ateliers - Signalement et action

Atelier - Les rôles des acteurs

Atelier - Qui fait quoi

Atelier - Déroulement de la procédure de péril

Atelier - Cas de danger imminent

3. Mesures et travaux ordonnés

Vidéo - Mesures et travaux ordonnés

Ateliers - Les mesures ordonnées

Atelier - Cas des bâtiments classés

Ateliers - VRAI/FAUX sur les concepts abordés

4. Notification, exécution et suites de l'arrêté

Vidéo - Notification, exécution et suites de l'arrêté

Atelier - Notification de l'arrêté

Atelier - Les étapes après la réalisation des travaux

Atelier - Conséquences des retards dans les travaux

Atelier - Responsabilités des acteurs

Atelier - Les pouvoirs du maire

5. Hébergement, relogement et obligations du propriétaire

Vidéo - Hébergement, relogement et obligations du propriétaire

Atelier - L'hébergement et le relogement des occupants

Atelier - VRAI/FAUX - Obligations et restrictions liées à l'hébergement et au relogement

Atelier - Sanction pour les propriétaires

Atelier - Les sanctions additionnelles

6. Ce qu'il faut retenir

Vidéo - En synthèse

Guide pédagogique - L'arrêté de péril

Le diagnostic des structures du bâti existant (1 heure 30)

1. Généralités et reconnaissance de l'édifice

Vidéo - Généralités et reconnaissance de l'édifice

Atelier - Comprendre le principe de descente des charges

Atelier - Comprendre le cheminement des charges dans la structure d'un bâtiment

Atelier - Identifier les étapes clefs pour effectuer un diagnostic rigoureux

2. Étude de l'implantation de l'édifice sur la parcelle

Vidéo - Étude de l'implantation de l'édifice sur la parcelle

Atelier - Étudier l'implantation de l'édifice sur la parcelle

Atelier - Reconnaître les risques pouvant affecter la solidité d'un bâtiment

Atelier - Évaluer l'épaisseur des corps de bâtiments

3. Examen des façades

Vidéo - Examen des façades

Atelier - Distinguer une corniche d'un bandeau

Atelier - Reconnaître la concentration des charges sur un bâtiment

Atelier - Repérer les zones où sont concentrées les charges

Atelier - Évaluer la structure d'un bâtiment (façades)

Atelier - Reconnaître les signes d'une déformation d'un mur ou d'un linteau

Atelier - Évaluer la structure d'un bâtiment (balcons)

4. Classement des différents murs constituant l'édifice

Vidéo - Classement des différents murs constituant l'édifice

Atelier - Évaluer la structure d'un bâtiment (murs)

5. Analyse de l'élançement et des phénomènes de flambement

Vidéo - Analyse de l'élançement et des phénomènes de flambement

Atelier - Déterminer la hauteur maximale admissible d'un mur

Atelier - Assimiler le principe d'élançement

Atelier - Reconnaître la concentration des charges

Atelier - Reconnaître le flambement d'un élément porteur

6. Examen des combles et des charpentes

Vidéo - Examen des combles et des charpentes

Atelier - Évaluer la structure d'un bâtiment (charpentes et combles)

Atelier - Repérer une anomalie sur une structure

7. Inspection des planchers et voûtes

Vidéo - Inspection des planchers et voûtes

Atelier - Repérer une anomalie sur une structure

Atelier - Appréhender le principe des flèches admissibles des planchers

Atelier - Déduire le sens de portées des planchers

8. Étude spécifique des caves et sous-sols

Vidéo - Étude spécifique des caves et sous-sols

9. Ce qu'il faut retenir

Vidéo - Ce qu'il faut retenir

Guide synthétique - Le diagnostic des structures des bâtiments existants

Parasitologie du bois (1 heure 30)

1. Les connaissances générales sur les parasites du bois

Vidéo - Les connaissances générales sur les parasites du bois

Atelier - Identifier les spécificités des termites

Atelier - Reconnaître les différentes castes de termites

Atelier - Comprendre le fonctionnement des termites

2. Les mesures de protection contre les termites

Vidéo - Les mesures de protection contre les termites

Atelier - Identifier les mesures de protection

3. Les insectes à larves xylophages

Vidéo - Les insectes à larves xylophages

Atelier - Identifier les spécificités des insectes à larves xylophages

4. Les champignons lignivores

Vidéo - Les champignons lignivores

Atelier - Identifier les signes visibles de présence de mэрule

Atelier - Connaître les points essentiels de la réglementation contre les mэрules

5. Synthèse et guide

Vidéo - En synthèse

Guide - parasitologie du bois

OBJECTIFS

- **Dé détecter les fragilités des structures anciennes** (poutres, poteaux, planchers, charpentes...)
- **Identifier les pathologies affectant** la stabilité des bâtiments
- **Comprendre les responsabilités des propriétaires et syndics** face aux obligations légales

- **Appliquer les mesures d'urgence et éviter les effondrements**

FORMATEURS

INGENIERIE PEDAGOGIQUE (support de cours)

Experts, Ingénieurs, Avocats, Juristes, Techniciens sous la direction du Responsable pédagogique.

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Toutes les questions pédagogiques peuvent être posées par mail à un expert du domaine

VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOPI

PÉDAGOGIE

À travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

L'assistance technique mise à disposition a pour objectif d'accompagner le stagiaire dans l'utilisation des outils techniques nécessaires au bon déroulement de la formation. À ce titre, une visioconférence est organisée chaque lundi à 15h30 (hors jours fériés), afin de :

- présenter le fonctionnement de la plateforme,
- expliquer l'organisation et le déroulement de la formation,
- répondre aux premières questions des stagiaires,
- faire un point sur l'avancement des modules.

En dehors de ces temps d'échange en visioconférence, une assistance technique est également disponible par e-mail à l'adresse assistance.ofib@gmail.com. Les stagiaires peuvent y signaler tout problème technique rencontré. Une réponse est apportée dans un délai maximum de 48 heures, hors week-ends et jours fériés.

L'assistance pédagogique, assurée par l'OFIB, vise à accompagner le stagiaire de manière proactive dans l'acquisition des compétences tout au long de son parcours de formation. Elle est accessible par e-mail à l'adresse ofib.gestion@gmail.com ou directement via la plateforme e-learning, "Contacter mon service formation" en bas de page. Toutes les questions pédagogiques peuvent être posées à un expert du domaine. Une réponse est apportée dans un délai maximum de 48 heures, hors week-ends et jours fériés.

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé.
